



L'ÉTAT DE DROIT ET LE PROFESSIONNALISME DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE : LEÇONS TIRÉES DU SÉNÉGAL ET AU- DELÀ

**Table ronde d'experts
27 juillet 2022 0900-1630**

CONTEXTE

La multiplication des coups d'État militaires en Afrique de l'Ouest a conduit les praticiens de la sécurité, civils et en uniforme, à réexaminer l'état de la gouvernance de la sécurité dans leur pays et sur le continent, et à réévaluer la manière dont ils peuvent faire face aux menaces les plus pressantes pour la sécurité nationale et régionale afin de s'assurer que les stratégies, les politiques et les pratiques sont centrées sur les personnes et les citoyens. Le Sénégal – ainsi que plusieurs autres pays comme le Ghana et le Botswana – ont une mine d'expériences à partager sur l'état de droit et le professionnalisme du secteur de la sécurité, la bonne gouvernance du secteur de la sécurité et les avantages que le contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité peut apporter aux dirigeants qui cherchent à assurer la sécurité des citoyens, à prévenir les conflits et la violence et à relever les défis urgents en matière de sécurité comme l'extrémisme violent et la criminalité transnationale organisée.

En particulier, le moment est venu de recueillir les dernières analyses des perspectives africaines sur les moyens pratiques que les dirigeants du secteur de la sécurité peuvent utiliser : (i) la politique et les politiques qui façonnent l'état de droit, la doctrine et le professionnalisme ; (ii) la dynamique institutionnelle qui influence les cultures de l'état de droit, de la doctrine et du professionnalisme ; et (iii) les éléments communautaires qui permettent d'instaurer la confiance entre les acteurs du secteur de la sécurité et les citoyens et qui peuvent légitimer les systèmes démocratiques et civils de contrôle du secteur de la sécurité ancrés dans l'état de droit.

La table ronde offrira aux praticiens de la sécurité et de la justice, aux experts de la société civile et aux universitaires spécialisés dans l'état de droit et la gouvernance de la sécurité en Afrique l'occasion d'analyser les enseignements comparatifs et les voies à suivre pour les approches de l'état de droit en matière de professionnalisme des forces de sécurité et de surveillance du secteur de la sécurité, ainsi que de réévaluer les pratiques d'excellence et d'identifier des solutions stratégiques à la lumière des nouveaux défis posés aux modèles démocratiques et civils de gouvernance du secteur de la sécurité.

Objectifs de la table ronde :

1. Analyser les bonnes pratiques et les principaux défis liés à la promotion du professionnalisme des forces de sécurité par le biais de l'État de droit.
2. Identifier les leçons tirées du passé et les futurs domaines d'opportunité à travers l'analyse des pays africains ayant de fortes traditions dans le domaine de l'état de droit et du professionnalisme dans le secteur de la sécurité.

Séance 1 : Expériences et leçons apprises en matière d'État de droit et de professionnalisme dans le secteur de la sécurité (0930-1100)

- Analyser les expériences de divers pays africains en matière de promotion du professionnalisme au sein du secteur de la sécurité par le biais de l'État de droit, en utilisant des études de cas de plusieurs pays pour réfléchir aux forces et aux faiblesses, aux bonnes pratiques et aux leçons apprises dans une perspective africaine comparative
- Examiner comment les relations entre l'état de droit et le professionnalisme dans le secteur de la sécurité influencent les résultats en matière de sécurité aux niveaux local et national, et comment ces relations ont affecté les relations quotidiennes entre les responsables de la sécurité et les communautés.
- Identifier collectivement les leçons tirées des expériences vécues par plusieurs pays africains différents qui ont tenté d'utiliser l'État de droit et le professionnalisme pour faire progresser les relations démocratiques entre civils et militaires, renforcer la confiance de la population dans le secteur de la sécurité et améliorer la sécurité des citoyens.

Lectures recommandées :

Emile Ouédraogo, « Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique » CESA Papier de recherche no. 6, juillet 2014. (64 pages). <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ARP06FR-Pour-la-professionnalisation-des-forces-arm%C3%A9es-en-Afrique.pdf>

Séance 2 : Appliquer les leçons du passé : Relever les défis actuels et futurs de la gouvernance démocratique et civile en matière de sécurité (1130-1300)

- Évaluer les implications des expériences passées des différents pays en matière d'État de droit et de professionnalisme pour l'avenir de la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité, à la lumière de la récente vague de coups d'État militaires en Afrique.
- Discutez des défis potentiels actuels et futurs en ce qui concerne (i) les politiques qui façonnent l'état de droit, la doctrine et le professionnalisme ; (ii) la dynamique institutionnelle qui influence les cultures de l'état de droit, de la doctrine et du professionnalisme ; et (iii) les éléments communautaires de l'établissement de la confiance entre les acteurs du secteur de la sécurité.
- Identifier les principaux domaines d'innovation en matière d'État de droit et de professionnalisme en Afrique, ainsi que les principales cibles d'opportunité (sur le plan géographique, méthodologique ou autre) pour faire progresser la bonne gouvernance du secteur de la sécurité et la fourniture de sécurité.

Lectures recommandées :

Catherine Lena Kelly, « La justice et l'état de droit, pierres angulaires de la sécurité en Afrique, » CESA *Eclairage*, 25 mai 2021. (3 pages). <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-justice-et-letat-de-droit-pierres-angulaires-de-la-securite-en-afrique/>

“2020 Ibrahim Index of African Governance: Index Report,” Mo Ibrahim Foundation, 2020, pp 78-80. (2 pages). <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-11/2020-index-report.pdf>

Groupes de discussions (1400-1600)

- L'objectif des discussions de groupe est de suggérer les principaux enseignements tirés, les opportunités et les défis majeurs pour l'avenir de l'état de droit et du professionnalisme dans les services de sécurité africains, et de proposer des pistes pour l'avenir aux niveaux local, national et continental.

Questions

- Comment la politique et les politiques relatives à l'état de droit, à la doctrine du secteur de la sécurité et au professionnalisme affectent-elles l'établissement et le maintien d'une gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité ? Quelles sont les leçons pratiques tirées du passé dans ce domaine et quelles sont les implications politiques de cette relation pour l'avenir ?
- Comment les institutions étatiques formelles influencent-elles l'enracinement des cultures de l'État de droit et du professionnalisme du secteur de la sécurité dans les différents pays africains ? Quelles sont les leçons pratiques tirées du passé dans ce domaine et quelles sont les implications politiques de cette relation pour l'avenir ?
- Quels sont les éléments communautaires permettant d'instaurer la confiance entre les acteurs du secteur de la sécurité et les citoyens qui peuvent contribuer à légitimer les systèmes démocratiques et civils de contrôle du secteur de la sécurité ancrés dans l'état de droit ? Quels ont été les succès et les défis dans ce domaine par le passé, et quels outils pourraient être utilisés pour faire avancer ces efforts à l'avenir ?
- Quelles sont les recommandations politiques qui en découlent aux niveaux local, national et transnational ?

